



MONDREVILLE

* * * * *

BULLETTIN MUNICIPAL



Année 2022
N° 44
Décembre

- la Mairie avant -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : mairie-de-mondreville@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr> et [PanneauPocket](#)

En cas d'urgence, appelez :		Horaires de permanence :	
M. CHAUSSY Patrick	01 64 29 42 47	La permanence du Maire et de ses Adjointes : le mardi de 18h30 à 19h30	
Maire			
M. POITOU Jean-Sébastien	01 64 29 45 99	<u>Horaires de la Mairie:</u> Le secrétariat est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 le lundi, mardi et jeudi, le mercredi de 8h30 à 12h30, le vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.	
1er Adjoint			
M. PHILIPPEAU Mathurin	06 85 90 75 21		
2ème Adjoint			
Mme FROT Nicole	01 64 29 83 10		
3ème Adjointe			

Le mot du Maire

La réussite de la restauration extérieure de notre église nous encourage à poursuivre celle-ci à l'intérieure (peinture, électricité, mobilier...). Un nouveau programme de financement similaire à celui de cette première tranche va être lancé en début d'année, pour des travaux prévus courant 2024.

Une nouvelle convention avec la fondation du patrimoine vous permettra à nouveau d'apporter votre soutien. Nous vous en remercions par avance.

La création du city-stade a débuté en cette fin d'année. Profitant du matériel et de la présence de l'entreprise, un terrain de pétanque complétera le projet. L'achèvement est prévu en janvier, suivant les conditions climatiques.

Pour les travaux de sécurité routière, un retard dans la notification des aides nous a contraint à les programmer au 1^{er} trimestre 2023. Ils seront conformes au projet présenté sur le site de la commune.

Il me reste à vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année et surtout une Bonne Santé pour 2023. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches. Venez nous rejoindre nombreux pour les vœux du Maire où nous pourrions échanger dans une franche convivialité.

Bonne Année 2023
Patrick CHAUSSY

Eglise

Les travaux de la restauration extérieure de l'église Saint Etienne sont terminés. L'inauguration s'est déroulée le samedi 10 septembre dernier. Nous sommes actuellement en cours d'étude pour la 2^{ème} phase des travaux (Restauration intérieure)



Un joyau d'harmonie restauré

Article de l'Eclairer du 21 septembre 2022

Retardée par le Covid, l'inauguration de la restauration extérieure de l'église de Mondreville s'est déroulée samedi 10 septembre.

Le maire Patrick Chaussy accompagné des élus et de nombreux Mondrevillois, était fier du résultat des travaux réalisés et présentés aux différents soutiens financiers représentés par Thierry Mailles, sous-préfet de Fontainebleau, Valérie Lacroute, vice-présidente de la Région et Soline Garreau et Bernard Cozic, conseillers départementaux.

Merci aux donateurs

Après les différents discours soulignant la volonté des instances régionales et départementales de préserver le patrimoine seine-et-marnais et suite à la coupure du cordon par des enfants du village, l'architecte du patrimoine Antoine Leriche a commenté les travaux effectués.



Le village a célébré la restauration extérieure de l'église en espérant que le chantier se poursuive bientôt à l'intérieur.

Rendus nécessaires après diagnostic, ils ont répondu aux nombreux désordres observés, notamment pour les parties structurelles des façades, de la toiture et du clocher... Y ont été intégrés les réponses à la problématique de l'humidité, le sondage des peintures murales, la réfection des enduits, la

création de vitraux et la révision de la cloche. Soit un chantier de 640.000 € financé à 80 % par les aides du Département, de la Région et de la DRAC. « Et les dons récoltés par l'intervention de la Fondation du patrimoine qui représentent 15 % de cette 1^{ère} tranche, 5 % restant à la charge de notre commune », souli-

gnait le maire Patrick Chaussy.

La visite s'est poursuivie à l'intérieur sous conduite des deux restauratrices missionnées pour des investigations sur des peintures murales des XIII^e, XV^e et XVII^e. Un travail éminemment prometteur de mise au jour qui devrait faire l'objet d'un second volet de travaux. Complétés par les enduits-peinture, électricité et mobilier, ils nécessitent de nouvelles demandes de subventions auprès des mêmes financeurs. Au regard de leur intérêt manifesté lors de cette inauguration, l'espoir est de mise, et particulièrement par l'association Les Amis de l'église de Mondreville organisatrice de concerts dans ce lieu classé du XII^e siècle à l'acoustique exceptionnelle. Après un cocktail réunissant le public admiratif, une messe inaugurale clôtura cet événement tant attendu.

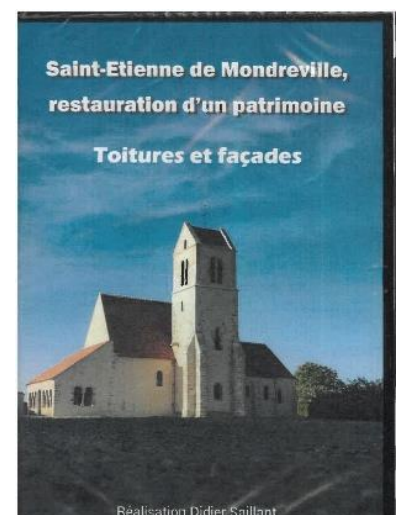
PAUL LAMOUR

EGLISE Saint-Etienne de MONDREVILLE, le DVD

Un film sur la Rénovation de l'église a été réalisé par Didier SAILLANT. Ce film reprend l'intégralité des travaux, ainsi que des témoignages sur l'historique de l'Eglise et le contexte de l'époque de sa création.

Le DVD est disponible en Mairie au prix de 15 euros. Les fonds recueillis seront versés à la Fondation du Patrimoine via « Les Amis de l'Eglise », pour la restauration future de l'intérieur de l'église.

Une projection tout public est prévue le vendredi 10 février 2023 à 19h00 à la salle polyvalente, suivie d'un pot de l'amitié.



Travaux

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS :

Le projet d'aménagement pour la sécurisation des routes de la commune est toujours en cours. Nous attendons une réponse du Département pour l'accord de subventions avant de débiter les travaux.

CITY STADE :

Les travaux de terrassement ont commencé. Il restera l'installation du City Stade dont la structure a été livrée. Un terrain de pétanque jouxtera le City Stade.



Photo non contractuelle

Affaires Scolaires

Effectifs pour l'année 2022-2023



✚ En maternelle à l'école de Mondreville, Madame MEUROU Catherine, enseignante et directrice : 18 élèves.

✚ En primaire à l'école de Chenou, 31 élèves répartis entre Madame AUGUSTIN Céline, enseignante et directrice et Monsieur ABDELOUAHABI Youssef, enseignant.

La vie du village

Les Permanences de la Mairie



Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre 2022. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au Maire et à ses Adjoints (Coordonnées en première page)

La permanence du mardi soir reprendra le 03 janvier 2023.

Festivités du 14 juillet

Avec une météo clémente cette année, le concours de pétanque s'est très bien déroulé. Il a été suivi par un cocktail offert par la Municipalité.



Les joueurs en action



Les vainqueurs du concours de pétanque

Commémoration du 11 novembre



C'est par une belle matinée de novembre, que le Conseil Municipal et de nombreux administrés sont venus rendre hommage aux morts des différentes guerres et des conflits plus récents. Le Maire et les enfants de l'école primaire ont déposé une gerbe au monument aux morts et ceux-ci ont participé activement à la cérémonie.

Projection du film « Rimes » et de deux documentaires

Mondreville

Le film « Rimes » enfin dévoilé

C'est dans une salle copieusement garnie en mairie de Mondreville que la projection du film tourné il y a 4 ans aux abords de l'église a enfin eu lieu.

Retardée pour diverses raisons et notamment par l'épisode Covid, cette projection organisée par la commune a enfin permis de dévoiler le contenu de ce film en présence de ses producteurs Bruno-François Boucher et Ségolène Point. « Cette église et son clocher nous ont séduits », avoue Ségolène Point, excellente comédienne par ailleurs, formée au cours Florent. D'une durée de 11 minutes, le film « Rimes » reprend 4 poèmes de José Maria de Hérédia interprétés avec talent par Ségolène et quelques autres comédiens sous diverses ambiances de sites choisis autour de l'église.

Suivait ensuite la projection d'un documentaire émouvant sur les poilus



Ségolène Point et Bruno-François Boucher, deux producteurs passionnés.

« Ils étaient des hommes », produit et commenté par Ségolène Point avec Christian Baudu dans le rôle principal. Enfin, par son originalité, la présentation d'un long métrage « Correspondance », réalisé également par Mme Point au côté de Bruno-François Boucher fut particulière-

ment appréciée par le public. « L'idée était de confronter l'univers de deux générations que rien ne rapproche », explique la réalisatrice qui a pu collecter avec Bruno le témoignage de gens âgés sur des thématiques de la vie quotidienne : la place de la femme dans la société, la

maladie ou la technologie... Le regard porté ensuite par des jeunes de 20 à 30 ans sur les mêmes sujets a suscité l'intérêt de ce film qui donna lieu à des échanges amusés au sein du public animés par les deux producteurs. Un débat conclu par un sympathique verre de l'amitié.

La projection du film tourné à Mondreville il y a 4 ans a enfin eu lieu le vendredi 07 octobre 2022, suivi par deux documentaires « ils étaient des hommes » sur la 1^{ère} guerre mondiale et un second « Correspondance », traitant des thématiques de la vie courante, vus par des personnes âgées, et en comparaison les mêmes sujets vus par des jeunes de 20 à 30 ans. Un débat c'est ensuite installé entre le public et les producteurs, Ségolène POINT et Bruno-François BOUCHER.



Article de Paul LAMOUR, Eclairer du 19 octobre 2022

Un verre de l'amitié a clôturé cette soirée, fort sympathique

Repas des anciens.

Le samedi 19 novembre, la commune a comme chaque année pris plaisir à offrir un repas aux personnes de plus de 65 ans et leurs conjoints.

La soixantaine de personnes présentes a pu apprécier le succulent repas, préparé et servi de main de maître par le traiteur « Abeille Royale ».

Ce fut également l'occasion d'assister en avant-première, à la projection du remarquable film documentaire sur notre Église et son histoire. Le film a recueilli un vif succès et le journal l'Éclaireur paru le 23 novembre dernier n'a pas manqué de titrer dans son article « projection émouvante pour les aînés ». La commune tient à remercier le réalisateur Didier SAILLANT pour son immense travail, sans oublier les autres personnes qui ont contribué au documentaire.



Pour les personnes qui ont préféré un colis gourmand, il sera à retirer **en mairie le jeudi 22 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 15h.** (Pour les personnes ayant une indisponibilité ce jour, merci de prévenir la Mairie)

Bibliothèque



La bibliothèque est ouverte au public les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, où nous avons le plaisir d'accueillir petits et grands.

L'inscription est gratuite et accessible à tous.

L'arrivage de nouveaux livres (adultes et enfants), va permettre d'avoir un choix plus important.

Les Associations du Village



Le Club Jeux et Loisirs : Le club jeux et Loisirs (jeux de Tarot) se réunit les 1er et 3^{ème} vendredi de chaque mois à partir de 20h00 à la salle polyvalente.

La présidente : Mme Marie-France CHAUSSY : 06 82 33 69 04

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville » : Pour tous renseignements concernant le « Foot Loisir Vétéran » du vendredi soir, contactez le président Mr Nicolas GUINET : 06 75 48 65 03



Le Club des Anciens : Le 2^{ème} jeudi de chaque mois à la Salle Polyvalente, réunion et jeux divers.

Présidente : Mme Paulette CHAUSSY : 01 64 29 32 19

La Mondrevilloise, chasse : Président : Mr Vincent NEZAN : 06 75 07 32 46
La saison de chasse se déroule normalement. Les propriétaires ont reçu leur loyer.
L'Association de chasse présente ses vœux à tous.



Les Amis de l'Eglise de Mondreville : Présidente : Mme Gusta TISSOT : 01 64 29 36 04

Le concert du 12 novembre par le Trio à Cordes « Per Aspera » et Flûte traversière, a été très apprécié et a rassemblé un public nombreux de mélomanes. Il a été suivi d'un pot de l'amitié très convivial.



Le Comité des Fêtes : Le Comité des Fêtes vous communique les dates de ses prochaines activités en dernière page. Les bénévoles sont indispensables, alors venez faire partie de notre équipe, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Merci de vous faire connaître auprès du président : Dominique QUINOT : 06 79 69 52 54

Retour en images sur nos manifestations

LA SOIREE DU 13 JUILLET



LA BROCANTE DU 18 SEPTEMBRE



LA PAËLLA DU 25 NOVEMBRE



LE SAPIN DE NOËL DU 04 DECEMBRE



L'Association des Parents d'élèves de Mondreville-Chenou était en dormance depuis 2007. Grâce à l'initiative de plusieurs parents d'élèves, « l'APE Les Petits Grillons » est relancée.

Leur but : Proposer des projets et activités divers et variés pour les enfants du RPI. Pour débiter leurs activités, ils ont déjà proposé à la vente des sapins de Noël et ont réalisé un shooting photos spécial Noël. Ces deux

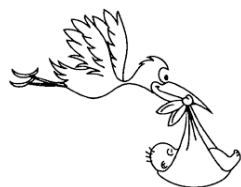
manifestations ont été un vrai succès puisque que 40 sapins ont été vendus et une vingtaine de participants sont venus se faire tirer le portrait !!!

Nous proposerons l'achat de chocolat de Pâques, qui vous serons présentés par un flyer entre février et mars.

Présidente : Mme Elodie PHILIPPEAU



Le nouveau bureau



Bienvenue à :

Diane LAU née le 31 juillet 2022
Ana, Marie CHARTIER née le 15 août 2022
Solenn, Maya, Sabine SÉCHET DANET née le 19 octobre 2022
Léhna LARABI née le 06 décembre 2022

Tous nos vœux de bonheur :

AIELLO Mike, Anthony, Pierre et BILGER Emilie, Stéphanie, Christiane mariés le 27 août 2022
COMBE Ludovic, Spire et MESA LOPEZ Maria, Fanny, mariés le 10 décembre 2022



Décès :

GARNIER née THOISON Ginette, Madeleine, Simone décédée le 14 décembre 2022.
GARNIER Yvon, Laurent décédé le 19 décembre 2022.

Communiqués importants



Comme chaque année seuls les pompiers et notre facteur peuvent vous proposer leurs calendriers.



Restez vigilants concernant les appels téléphoniques intempestifs et fréquents, qui sont pour la plus part des arnaques. La Mairie ne cautionne aucunement ces pratiques.

Divers

Liste électorale

Pour les nouveaux habitants, il est possible de s'inscrire en Mairie, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin, (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois), ou bien par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.



Recensement militaire



Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire...)

Carte d'identité et passeport

Le format des cartes d'identité est celui d'une carte bancaire. Son renouvellement est gratuit, sous condition de présenter l'ancienne carte expirée ou expirant dans l'année.

L'ancienne carte (plastifiée bleue) reste valable 15 ans.

La validité des nouvelles est de 10 ans pour les majeurs et pour les mineurs.

Nous vous rappelons que la mairie de Souppes-sur-Loing est habilitée à effectuer les renouvellements et demandes de carte d'identité et passeport.

Vous devez prendre rendez-vous sur le site de la ville : http://www.souppes.fr/com_passeport.html qui vous renseigne également sur tous les documents à fournir.



PETIT GUIDE DU « Bien vivre ensemble »

Vivre ensemble n'est pas simple. Le calme et l'art de vivre dans notre beau petit village sont garantis par le respect de quelques règles de savoir vivre. Courtoisie et dialogue en sont les éléments essentiels, pourquoi ne pas les appliquer tout simplement !

Fêtes privées

Prévenez le voisinage de possibles nuisances.

Le jardinage, le bricolage, les travaux de chantiers

Les travaux entraînant l'usage de matériels bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuses, perceuse...) sont soumis à des horaires de bons sens.

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Les animaux domestiques



Le propriétaire de l'animal doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la tranquillité de ses voisins.

Des chiens errants ou non tenus en laisse qui divaguent sur les voies communales entraînent des désagréments pour la population, risques accidents, morsures, déjections...

Le feu

Malgré une certaine tolérance, le brûlage des végétaux (tonte, taille des haies et des arbres, feuilles mortes, résidus d'élagage...) est strictement interdit toute l'année.

N'enfumez pas le voisinage !!!



On ne mégote pas !



Saviez-vous qu'un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ? A lui seul, il contient une centaine de substances nocives voire cancérigènes, qui contaminent à la fois, l'eau, l'air et les sols. Alors on jette son mégot dans une poubelle après l'avoir bien éteint.

Balayer devant sa porte.

Balayer le trottoir devant son habitation, assurer par enlèvement de tous débris et feuillages, le bon écoulement des eaux pluviales dans les tuyaux de descentes, ainsi que les caniveaux ou fil d'eau :

- Procéder au déneigement et enlèvement du verglas,

- Nettoyer les rues ou parties de rues salies par son ou ses véhicules
- Tailler / élaguer / couper les branches, racines et haies provenant de sa propriété qui progressent sur les voies communales,
- Respecter les servitudes de visibilité prévues au Code de la voirie routière (plantations...)



ECOWATT véritable météo de l'électricité



EcoWatt ne nécessite pas de compte pour être utilisé. L'application fonctionne comme une « météo de l'électricité » en temps réel. Pour informer les utilisateurs de la situation, un code couleur a été établi. Le vert nous informe que tout va bien et que l'on peut garder une « consommation normale ».

C'est une application qui permet de donner à tous la visibilité des tensions qu'il peut y avoir sur le système électrique. Et donc, c'est un dispositif qui vous donne une alerte avec un signal vert, orange ou rouge qui vous précise les heures de tension sur le système électrique. En ce moment, on est en vert donc tout va bien. En signal orange, ça veut dire qu'on a une production qui est quasi équivalente à la consommation. Il n'y a pas beaucoup de marge, mais il n'y a pas de coupures qui sont prévues et un signal rouge indique qu'il peut y avoir des coupures dans les jours à venir. S'il y a un signal rouge, ce qu'il faut vraiment prendre en compte, c'est que si nous baissions tous notre consommation, ça veut dire qu'il y aura moins de tension. Ça veut dire qu'il n'y aura peut-être pas besoin de couper ou alors couper de façon moins importante. Donc l'intérêt de cette application EcoWatt, c'est justement de mobiliser, de faire en sorte qu'on fasse tous un geste qui permette d'éviter les coupures.

Suite à l'audioconférence présidée par le préfet en présence de Mr JIMENEZ (Enedis) et de Mme DEBUCHY (DASEN).

Rappel cadre RTE/ENEDIS

Les délestages interviendront si ces mesures se révèlent insuffisantes :

- **Ecogestes,**
- **Gros consommateurs avec contrats d'interruptibilité coupés,**
- **Tension en baisse de 5 %.**

Amplitude horaire :

Un même secteur ne pourra pas être coupé plus de deux heures dans la même journée.

- **8h / 12h**
- **18h / 20h**

Après les fêtes, votre sapin de Noël vous encombre ?

Offrez-lui une seconde vie !

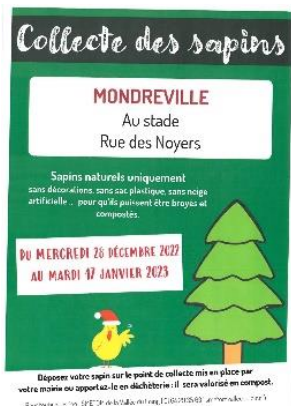
Apportez votre sapin à l'emplacement dédié :

Stade de Mondreville (emplacement délimité par des barrières)

Vous pouvez déposer vos sapins du mercredi 28 décembre 2022 au mardi 17 janvier 2023.

Votre sapin sera valorisé en compost.

Merci de déposer uniquement les sapins naturels, sans guirlandes, sans flochage (neige artificielle), sans sacs plastiques : ces matières ne sont pas compostables.



Comment obtenir son badge déchèterie (PASS déchets)

- Le formulaire de demande rempli et signé que vous trouverez sur www.smetomdelavalleeduloing.fr



PanneauPocket

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



© PanneauPocket

Préparer l'hiver

L'urgence de la situation climatique et la spectaculaire hausse des prix de l'énergie obligent chacun à limiter sa consommation. À l'approche de l'hiver, rénovation énergétique de votre logement et petits gestes du quotidien sont de mise.

La meilleure énergie (et la moins chère) étant toujours celle qu'on ne consomme pas, c'est sur l'isolation des bâtiments qu'il faut travailler. Les deux tiers des logements français ont été construits avant 1974 alors qu'il n'existait aucune réglementation thermique. Isoler son logement, c'est gagner en confort, réduire la facture de chauffage et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Baisser l'impact carbone et la facture

L'isolation permet de réduire les pertes de chaleur par le toit, les murs, les fenêtres et les planchers bas, donc votre consommation énergétique hivernale. De plus, une maison bien isolée vieillit mieux et nécessite moins de travaux d'entretien. Associée à une ventilation efficace, les risques de condensation et les dégradations du bâti liés à l'humidité sont considérablement réduits. Enfin, la valeur patrimoniale de votre bien sera augmentée en bénéficiant d'un meilleur classement sur le diagnostic

de performance énergétique (DPE), au moment de la vente ou de la location.

Les conseillers France Renov'

Pour bien faire, inutile de vous précipiter sur les promotions de fenêtres ou de répondre aux sollicitations commerciales douteuses qui polluent nos quotidiens : les conseillers France Renov' assurent sur tout le territoire seine-et-marnais un service public d'accompagnement à la rénovation énergétique en vous faisant bénéficier de façon gratuite, neutre et indépendante de leur expertise, qu'il s'agisse de vous conseiller sur les aspects techniques de votre projet de travaux, de vérifier votre éligibilité aux aides financières, de vous aiguiller dans la recherche d'artisans qualifiés ou de relire vos devis. Ils peuvent même, si votre projet est suffisamment ambitieux, vous accompagner jusqu'à la phase travaux en réalisant notamment une évaluation énergétique qui permettra de préciser les options s'offrant à vous.



**COMMENT
CONTACTER
MON CONSEILLER
FRANCE RÉNOV' ?**

Flashez le QR-code, entrez le nom de votre commune et vous voilà en relation avec le conseiller proche de chez-vous !



RÉFRIGÉRATEUR : 2 ASTUCES POUR BAISSER LA CONSOMMATION

- Régler le réfrigérateur à 4 °C et le congélateur à -18 °C. Chaque degré supplémentaire équivaut à 5 % en plus sur la facture.
- Dégivrer tous les trois mois : 3 mm de givre suffisent à augmenter de 30 % la consommation de l'appareil.



HABITAT, ACHATS, TRAVAUX... La CADAL vous aide !!

Nous attirons votre attention sur l'action menée depuis de nombreuses années par la Caisse Départementale D'aide au Logement de Seine-et-Marne « C.A.D.A.L 77 » dans le domaine de l'habitat.

Nous vous précisons les **NOUVEAUX TAUX** d'intérêts sur les prêts appliqués depuis le 1^{er} octobre 2022 :

- **Construction et acquisition : Taux à 2 %**
- **Agrandissement et Amélioration : Taux à 2,5 %** sur le coût total des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc...

**Habitat, achats, travaux...
La Cadal vous aide !**

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'allocations familiaiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soufte
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Certains conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :
 → l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
 → le barème de ressources CADAL s'applique (tableau au verso)

BARÈME DES RESSOURCES

Composition du foyer	Plafond de ressources annuelles	Montant maximum du prêt
1 personne	35 088 €	10 000 €
2 personnes	52 440 €	
3 personnes	63 036 €	
4 personnes	75 507 €	
5 personnes	89 385 €	
6 personnes	100 587 €	
Par personne et +	11 208 €	

Montant des prêts	Taux d'intérêt	Durée de remboursement
CONSTRUCTION ET ACQUISITION : Prêts de 10 000 €	CONSTRUCTION ET ACQUISITION 2 %	3, 5, 7, OU 10 ANS suivant la nature du projet
AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION : Prêts jusqu'à 10 000 € en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc.	AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION 2,5 %	

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables

Caisse départementale d'aide au logement

COORDONNÉES :
01 60 65 94 88 - 01 64 87 95 07 | contact@cadal77.fr
<http://cadal77.wixsite.com/cadal77>

ADRESSE POSTALE | BUREAUX
CADAL | 3, rue Paul Cézanne
Hôtel du Département | La Rochette
CS 50377 | 77010 Melun cedex | 77000 Melun

Le Fonds de solidarité logement pour faire face à la flambée des prix de l'énergie.

A l'approche de l'hiver et avec l'augmentation constante du coût de l'énergie, le Département se mobilise pour aider les ménages les plus en difficultés lorsqu'il s'agit de payer les factures d'eau, de téléphone ou encore d'électricité.

Depuis décembre 2020, le Département a mis en place le « FSL énergie, eau, téléphone » dans le cadre du dispositif du Fonds de solidarité logement (FSL). A ce titre, le Département peut accorder des subventions aux ménages rencontrant des difficultés pour payer leurs factures d'électricité, de téléphone, de gaz, de fioul, d'eau ou de pétrole. Les aides interviennent pour le paiement des factures en cours (électricité uniquement) ou des impayés (électricité, eau, téléphone).

Une aide directement versée au fournisseur d'énergie : Pour en bénéficier, le ménage doit résider en Seine et Marne, disposer de revenus modestes et être abonné individuellement à un fournisseur. La facture à acquitter doit dater de moins d'un an et le distributeur ne doit pas avoir constaté de fraude. Ainsi, les aides peuvent aller jusqu'à 900 € maximum pour les factures d'énergie, 700 € pour les factures d'eau et 100 € pour les factures de téléphone.



- **Comment faire sa demande ?** Vous pouvez contacter : La Maison départementales des Solidarités (MDS à Nemours)



**Cet hiver,
circulez en toute
sécurité**

**INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL :
SEINE-ET-MARNE.FR INFOS ROUTES 77
INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES SMS/MAIL**



LES DATES À RETENIR

Samedi 07 janvier

Galette du Comité des Fêtes – 16 h 00.

Jeudi 12 janvier

Club des Anciens, boudin, galette des rois.

Vendredi 13 janvier

Vœux du Maire à 19 h 00.

Dimanche 05 février

Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes, inscriptions à 13 h 30.

Jeudi 09 février

Club des Anciens, cotisation annuelle, 18 €, crêpes, gaufres, beignets.

Vendredi 10 février

Projection du film « Restauration d'un patrimoine » à 19h00.

Dimanche 12 février

Carnaval de l'APE « Les Petits Grillons ».

Dimanche 12 mars

Concours de belote organisé par le Club des Anciens, inscriptions à 13h30.

Samedi 18 mars

Exposition Photos « M. REBÊCHE », 50 ans de photos locales.

Dimanche 19 mars

Exposition photos « M. REBÊCHE », 50 ans de photos locales.

Dimanche 19 mars

Cérémonie du 19 mars (L'horaire sera communiqué ultérieurement).

Vendredi 31 mars

Assemblée Générale du Comité des Fêtes au Stade à 20h

Samedi 08 avril

Repas au Cheval Blanc à Château-Landon.

Lundi 10 avril

Chasse aux œufs au Stade organisée par le Comité des Fêtes de 15h00 à 17h00.

Mercredi 26 avril

Nettoyons notre Village, organisé par l'APE « Les Petits Grillons ».

Lundi 8 mai

Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 à 11 h au monument aux morts.

Dimanche 14 mai

Kermesse organisée par le Comité des Fêtes.



Le 1er décembre 2022

Madame, Monsieur,

Au nom du Conseil Municipal, il m'est particulièrement agréable de vous inviter à participer à la cérémonie des vœux qui est ouverte à tous les administrés :

**Le vendredi 13 janvier 2023 à 19 H 00
À la salle polyvalente**

Pour la bonne organisation de cette soirée, je vous serais obligé de bien vouloir retourner le bulletin ci-dessous pour le lundi 2 janvier 2023.

En espérant vous compter parmi nos convives, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire,
CHAUSSY Patrick



Madame, Monsieur,

- participeront à la cérémonie des vœux : nombre de personnes
- ne participeront pas à la cérémonie des vœux.

***Merci de votre réponse. afin que nous puissions préparer cette soirée dans les meilleures conditions possibles.**

